



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Seine-Maritime

Présidence
DM/CP/CG 160-14
Mandature 2010 – 2015
Bureau 2010-2015/2014/30

**PROCES VERBAL N° 2010-2015/2014-30
BUREAU DU 16 OCTOBRE 2014**

Sur convocation de Monsieur MOULARD, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres du bureau se sont réunis le Jeudi 10 Octobre 2014 à 09h00 au siège de la CMA 76, 135 Boulevard de l'Europe à Rouen.

Préliminaire : Approbation du procès-verbal du bureau en date du 08/09/14.

LE PROCES VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 08/09/14 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

I – MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE REDRESSEMENT

A- POINTS D'INFORMATION

Point n°1 : Désignation du maître d'œuvre pour le projet du futur CFA et renégociation de l'emprunt

Point n°1.b : Proposition d'ajouter un point à l'ordre du jour durant la séance en vertu de l'article 22 du règlement intérieur de la CMA 76.

Proposition d'approuver le choix du jury de concours du 10/10/14 relatif au projet du futur CFA de Rouen. Le projet « vert » du cabinet CBA présenté lors du présent Bureau est ainsi proposé à l'approbation des membres du Bureau.

Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la plus prochaine assemblée générale l'ensemble de cette proposition.

Résolution 2012-2015 / 2014-30 B.169 :

LA PROPOSITION D'AJOUT D'UN POINT EN SEANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DU REGLEMENT INTERIEUR EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'APPROUVER LE CHOIX DU JURY DE CONCOURS DU 10/10/14 RELATIF AU PROJET DU FUTUR CFA DE ROUEN, LE PROJET « VERT » DU CABINET CBA PRESENTE LORS DU PRESENT BUREAU, EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION A L'ORDRE DU JOUR DE LA PLUS PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°2 : Bilan de l'opération CROUS et questions liées à la nature ERP du bâtiment (Etablissement Recevant du Public)

Point n°3 : Evolution des éléments relatifs à l'entretien de progrès

Point n°4 : Mise en œuvre d'une politique de proximité, définition des axes prioritaires

B- POINTS SOUMIS AU VOTE

Point n°5 : Evolution de produits et de tarifs – Services Socle et Formation

Résolution 2012-2015 / 2014-30 B.170 :

L'EVOLUTION DE PRODUITS ET DE TARIFS PRESENTES DANS LE DOCUMENT N°2, ANNEXE AU PRESENT PV EST VOTEE DE LA MANIERE SUIVANTE :

- PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT A LA REDACTION DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE A 63 EUROS : POUR A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU

- RECHERCHE DES ELEMENTS DE CARRIERE PROFESSIONNELLE (RETRAITE) A 30 EUROS : POUR A LA MAJORITE DES MEMBRES PRESENTS (UNE VOIX CONTRE)

- COMMERCIALISATION DE LA FOAD HORS SPI A 50 EUROS : POUR A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU

- FRAIS DE DOSSIER POUR DISPENSE DE SPI A 30 EUROS : POUR A LA MAJORITE DES MEMBRES PRESENTS (UNE VOIX CONTRE)

- AUGMENTATION DU TARIF JOUR POUR LES ARTISANS PASSANT DE 32 A 38 EUROS : POUR A LA MAJORITE DES MEMBRES PRESENTS (UNE VOIX CONTRE)

- AUGMENTATION DU TARIF POUR L'INSCRIPTION AUX MODULES TRANSVERSAUX DU BM PASSANT DE 20 A 25 EUROS : POUR A LA MAJORITE DES MEMBRES PRESENTS (UNE VOIX CONTRE)

II- PROCESSUS DE REGIONALISATION

POINTS D'INFORMATION

Point n°6 : Bilan des négociations sur le BR 2014 de la CRMA

Point n°6.b : Proposition d'ajouter un point à l'ordre du jour durant la séance en vertu de l'article 22 du règlement intérieur de la CMA 76.
Proposition de soutenir officiellement la Secrétaire générale de la CMA 76 face aux accusations de harcèlement moral prononcées par le Président LEFEBVRE lors du Bureau régional du 07/10/14.

Résolution 2012-2015 /2014-30 B.171 :

LA PROPOSITION D'AJOUT D'UN POINT EN SEANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DU REGLEMENT INTERIEUR EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION DE SOUTENIR OFFICIELLEMENT LA SECRETAIRE GENERALE DE LA CMA 76 FACE AUX ACCUSATIONS DE HARCELEMENT MORAL PRONONCEES PAR LE PRESIDENT LEFEBVRE LORS DU BUREAU REGIONAL DU 07/10/14 EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.

Point n°7 : Présentation des orientations budgétaires CRMA 2015 et de ses options de construction

III- ACTUALITE LOCALE ET NATIONALE DES CMA

POINTS D'INFORMATION

Point n°9 : Bilan du déplacement en Chine avec une délégation de la CREA

Pascal PARRET
1^{er} Secrétaire adjoint

Dominique MOULARD,
Président de la CMA 76.

